

Aménagement d'une piscine au parc de la Chaumière

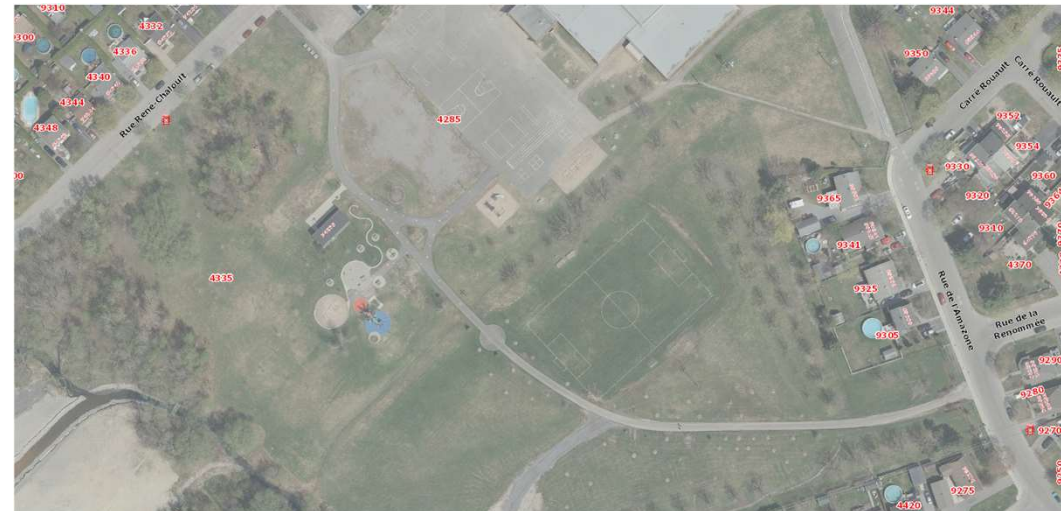
La Haute-Saint-Charles



Mise en contexte

Le secteur a été identifié au plan directeur aquatique comme ayant un besoin en termes de bassin aquatique extérieur (quartier Des Châtel).

Après analyse, le parc de la Chaumière a été identifié pour l'aménagement d'une piscine extérieure de quartier étant donné son emplacement et l'espace disponible répondant aux critères d'implantation.



Processus de participation citoyenne

Aménagement d'une piscine au parc de la Chaumière



Objectifs de la présentation

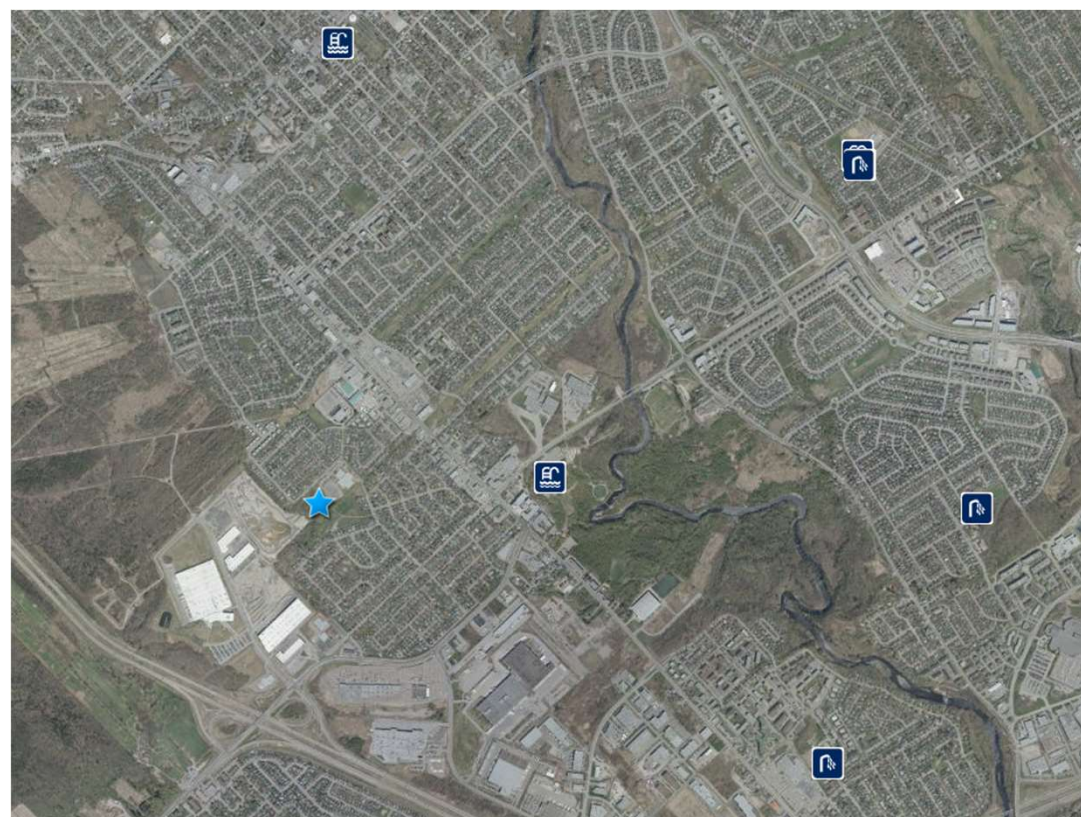
- État de situation - projets en cours

Fait à noter

- Les esquisses présentées sont préliminaires. Des ajustements pourront être apportés au cours des prochaines étapes de la réalisation des plans et devis.

Le parc dans son milieu

- Parc de quartier (équipements lourds)
- Proximité d'une école
- Piscine la plus près est intérieure (Michel-Labadie à 1,5km)
- Les équipements aquatiques extérieurs les plus près sont à plus de 3,5 km (Apprenti-Sage, de l'Orme et Petit-Bois)



Implantation sommaire

- Usage du bâtiment existant
- Minimiser la coupe d'arbres
- Proximité d'une zone de protection



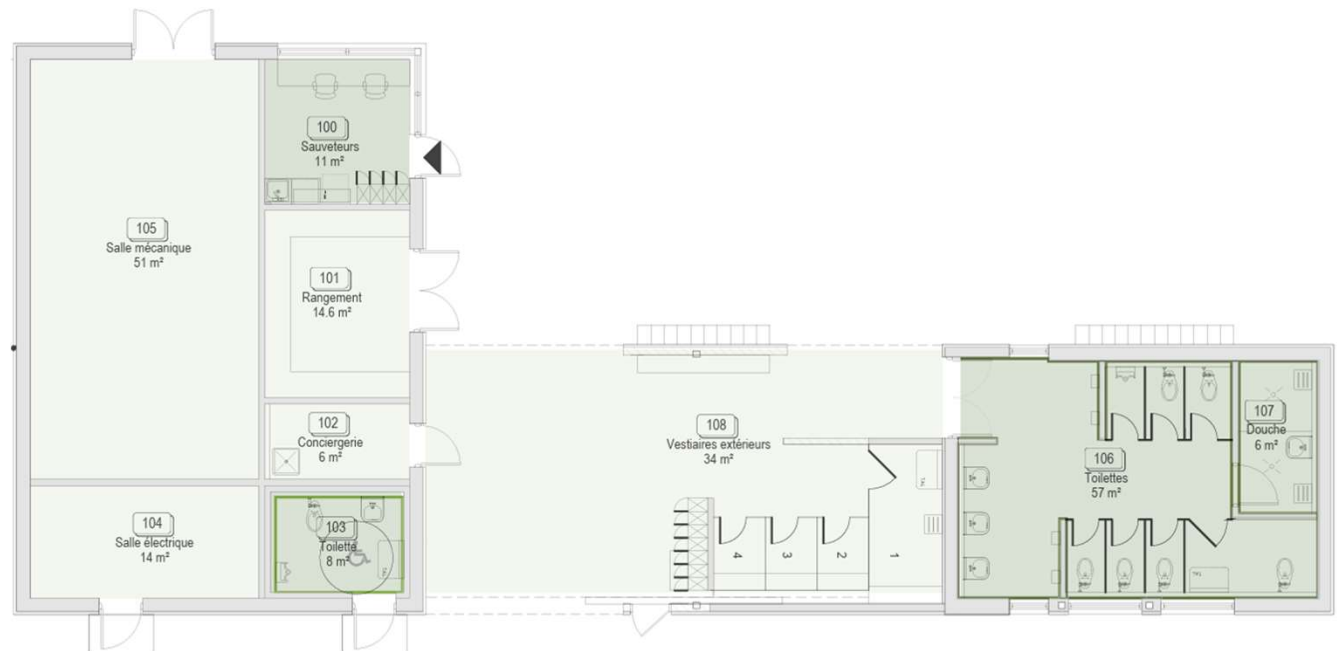
Implantation prévue- aménagement paysager

- Ajout de circulations
 - Accès indépendant
 - Lien vers l'aire de jeux
- Surface glacée maintenue
- Plage bétonnée avec ombrage
- Ajout d'arbres et d'espaces de socialisation



Implantation prévue- bâtiment

- Vestiaire extérieur partagé
- Toilette partagée pour la piscine et ajout d'une toilette accessible pour le parc



Implantation prévue- bâtiment



Implantation prévue- bâtiment



Implantation prévue- bâtiment



Conclusion



- Questions?